

OBJECTIFS DE L'EXERCICE :

Face aux **situations familiales complexes**, les animatrices sociales peuvent se sentir bloquées, démunies, désarmées. L'échange dans le souci du **NON JUGEMENT** avec d'autres collègues peut alors être un moyen d'élargir la réflexion, de trouver d'autres pistes de travail, de débloquer la situation ou de partager ses difficultés.

Cet exercice qui se pratique au minimum à 3 personnes (mais peut être mené en présence de spectateurs) favorise l'échange et la réflexion, dans le souci du non jugement.

Cet exercice aide aussi les animatrices sociales à développer un esprit de synthèse, la capacité à distinguer l'accessoire de l'essentiel, la formulation d'hypothèse, à être attentif également à tous les échanges « non verbaux » au cours des VAD.

SYNTHESE DE LA SITUATION FAMILIALE :

- La structuration / l'historique de la famille
- L'historique de l'accompagnement : identification, début de l'accompagnement, objectifs définis, avancées réalisées, difficultés rencontrées, blocages,...
- L'objectif de la VAD du jour

LA VISITE A DOMICILE :

- L'animatrice en charge du suivi réalise son travail comme à son habitude et selon les objectifs qu'elle s'est fixé pour cette VAD avec la famille.
- Elle n'oublie cependant pas de présenter sa collègue à la famille et de demander si la présence de ce dernier au cours de l'entretien n'est pas gênante.
-

- L'animatrice « témoin » n'intervient pas directement dans l'entretien. Cependant elle n'est pas passive. Il observe rigoureusement ce qui se passe, du point de vue de la famille et du point de vue de l'animatrice en charge du suivi.

LE DEBRIEFING :**L'animatrice expose la manière dont s'est déroulée la VAD avec la famille**

- Qui était présent dans la maison ?
- Avec qui s'est-elle entretenue ?
- De quoi a-t-elle discuté avec la famille ?
- Quelles informations a-t-elle obtenues ?
- Quelles évolutions par rapport aux objectifs poursuivis ?
- Quelle était l'ambiance de cette VAD ?
- Comment s'est-elle sentie lors de cet entretien ?

L'animatrice « témoin »

- Décrit ce qu'il a observé durant la VAD, concernant les membres de la famille (discours, attitudes non verbales de la part des membres de la famille, de l'animateur, ambiance, ...)
- Pose des questions sur les points qui lui semblent obscurs.
- Expose sa vision de la situation familiale, ce qu'il en comprend, les pistes de réflexion ...

Cela doit se faire dans le non jugement : il ne s'agit absolument pas de dire par exemple : « la VAD aurait dû se dérouler ainsi... ». « Tu as mal fait cela... », mais bien de décrire des faits (ex : « Quand tu as posé cette question, la mère a réagi de telle manière »).

Le modérateur

- Expose les règles du débat (principe de non jugement)
- Vérifie le temps

- Vérifie que l'exposition du cas par l'animateur est claire et comprise de tous.
- Vérifie qu'il n'y a pas de nouvelles questions.
- Vérifie que le témoin et l'animateur ont bien respecté leur rôle respectif (en demandant par exemple à chacun si l'autre est resté dans son rôle).
- Favorise la réflexion de tous en distribuant la parole.
- Si une décision est prise, ou qu'un résultat est défini, il reformule ce point afin que tous soient bien d'accord.
- Si à l'issue du débriefing aucune décision n'est prise, il prend un nouveau RDV avec l'équipe afin que le groupe puisse s'entendre sur une décision commune.
- Si à l'issue d'un nouveau RDV, l'équipe ne parvient toujours pas à se mettre d'accord sur une décision pour la suite de l'accompagnement de la famille, prendre contact avec le responsable de programme ou le responsable du suivi des actions.
- Dans tous les cas, tant qu'une décision n'est pas prise quant au mode d'action à adopter, aucune nouvelle VAD de la famille ne peut être réalisée.

LA CONCLUSION :

Soit le débriefing a permis de se mettre d'accord sur l'action à entreprendre avec la famille pour la prochaine VAD.

Soit le débriefing n'a pas permis de se mettre d'accord et l'on définit un nouveau RDV pour poursuivre le débat et parvenir à une conclusion.